



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 23 avril 2019
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
 - 3.1 Retour sur la résolution n° 2019-03-0154 intitulée : « Prolongation du contrat de travail de monsieur Sylvain Latour » (20190420-318)
 - 3.2 Retour sur la résolution n° 2019-03-0206 intitulée : « Adoption du projet de règlement no 1785 »
 - 3.3 Retour sur la résolution n° 2019-03-0207 intitulée : « Adoption du projet de règlement no 1786 »
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 mars 2019
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Signature d'une convention de transaction et quittance pour le règlement du litige en recouvrement des sommes payées par la Ville pour le nettoyage du réseau d'égouts, à la suite d'un déversement d'hydrocarbures (20190302-139)
 - 6.2 Participation des membres du conseil municipal au congrès de l'Union des municipalités du Québec (20190330-243)
 - 6.3 Appui à la Ville de La Prairie – Demande d'élargissement de la Route 104 (20190413-281)
 - 6.4 Don de titres de transport à la Coopérative d'Initiation à l'Entrepreneuriat Collectif (CIEC) - L'Escouade du Haut-Richelieu (20190330-247)

- 6.5 Don de titres de transport au programme en Intégration Sociale du service de la formation générale aux adultes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (20190330-248)
- 6.6 Demande de subvention de la Fondation Le Renfort Grande Ligne (20190406-265)
- 6.7 Acquisition d'une partie du lot 4 317 383 du cadastre du Québec pour fin de cession à la Commission scolaire des Hautes-Rivières – Rénovation et agrandissement de l'école Saint-Eugène (20190413-304)
- 6.8 Octroi du contrat suivant :
 - 6.8.1 SA-1148-AD-19 Renouvellement licences et support technique « Smartnet » pour téléphonie IP (20190413-291)
- 6.9 Acquisition de servitudes sur les lots 6 254 990 à 6 254 993 du cadastre du Québec appartenant à messieurs Limoges et Massé (20190420-316)
- 6.10 Entente avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières – perception des taxes scolaires dans le cadre d'une vente pour non-paiement des taxes foncières (20190420-321)
- 6.11 Imposition d'un moratoire à l'égard des écoles de pilotage

7. **Finances municipales**

- 7.1 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2018
- 7.2 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
- 7.3 Participation de la Ville au regroupement pour l'achat de micro-ordinateurs de table, portables, serveur et tablettes électroniques (20190316-192)
- 7.4 Retrait d'un immeuble de la liste des immeubles qui seront vendus pour taxes municipales impayées (20190406-255)
- 7.5 Paiement des factures du service de transport adapté par taxi (20190406-256)
- 7.6 Octroi d'un contrat de gré à gré pour l'acquisition de vêtements pour les policiers (20190413-276)
- 7.7 Transfert du solde disponible de divers règlements d'emprunt (20190413-280)
- 7.8 Renversment du surplus affecté au 31 décembre 2018 (20190420-325)
- 7.9 Utilisation du surplus non affecté au 31 décembre 2018 (20190420-326)
- 7.10 Versement d'une contribution financière à la Corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. (20190420-327)

8. **Ressources humaines**

- 8.1 Adoption de la grille salariale des employés temporaires du Service de la culture, du développement social et du loisir (20190223-116)

- 8.2 Nomination au poste de chef aux opérations - Formation et SST au Service de sécurité incendie (20190330-239)
- 8.3 Adoption d'un nouvel organigramme du Service du greffe (20190323-216)
- 8.4 Embauche sur une base temporaire au poste de de conseillère ressources humaines au Service des ressources humaines (20190413-277)
- 8.5 Nomination au poste d'inspecteur à la Division des enquêtes criminelles du Service de police (20190413-300)
- 8.6 Embauche au poste de chef de section - planification et gestion des actifs au Service des infrastructures et gestion des eaux (20190413-278)
- 8.7 Adoption du nouvel organigramme du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (20190323-214)
- 8.8 Nomination au poste de contremaître - Parcs, espaces verts et voirie au Service des travaux publics (20190413-303)
- 8.9 Nomination au poste de contremaître – Bâtiments et électricité au Service des travaux publics (20190413-301)

9. **Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Gratuité du transport en commun pour la fête familiale de Famille à Cœur (20190316-174)
- 9.2 Autorisations pour la tenue de l'événement « C'est la fête au village » 2019 et 2020 (20190316-179)
- 9.3 Signature d'un protocole d'entente avec la Coopérative de solidarité artistique et culturelle du Haut-Richelieu Art [O] - 2019-2021 (20190316-191)
- 9.4 Signature d'un protocole d'entente avec le Musée du Haut-Richelieu (20190330-251)
- 9.5 Autorisation de dépenses - Fête des bénévoles - 2019 (20190330-229)
- 9.6 Autorisations pour la tenue de la Fête interculturelle (20190309-172)
- 9.7 Autorisations pour la tenue d'une marche et d'un grand pique-nique - Société Alzheimer du Haut-Richelieu (20190413-283)
- 9.8 Location d'un terrain à des fins de jardin communautaire – Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région (20190413-296)
- 9.9 Diverses demandes de subvention à accorder (20190413-288, 20190406-260)
- 9.10 Signature d'un bail pour l'utilisation l'immeuble au 75, 5^e Avenue (20190413-285)
- 9.11 Octroi du contrat suivant :
 - 9.11.1 SA-349-LO-19 Entretien mécanique du bâtiment- Arénas (20190316-208)

- 9.12 Signature d'un protocole d'entente avec « Rues Principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » (20190302-127)

10. **Infrastructures et gestion des eaux**

10.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|--------------|--|
| 10.1.1 | SA-255-IN-19 | Travaux de prolongement de la rue Roquemaure et bouclage d'aqueduc (20190316-206) |
| 10.1.2 | SA-269-IN-19 | Services professionnels - Plans et devis pour travaux d'aqueduc rue de la Pépinière et chemin des Patriotes Est (20190330-253) |
| 10.1.3 | SA-275-IN-19 | Services professionnels - Plans et devis pour le réaménagement de l'intersection du chemin des Patriotes Est et de l'avenue Conrad-Gosselin (20190330-252) |

- 10.2 Signature d'un protocole d'entente avec 9388-9202 Québec inc. - Desserte en eau potable – Rue de la Pépinière (20190330-222)
- 10.3 Demande de certificat d'autorisation de travaux auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Projet de stabilisation de talus en bordure de la rivière L'Acadie (20190302-141)
- 10.4 Dépenses supplémentaires – Services professionnels – Remplacement des murs de chicane de la réserve d'eau potable – ING-759-2015-015 (20190413-302)
- 10.5 Demande de certificat d'autorisation de travaux auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Projet de stabilisation de talus en bordure du ruisseau des Noyers – ING-758-2017-012 (20190302-140)
- 10.6 Signature d'un protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (20190413-309)

11. **Toponymie et circulation**

- 11.1 Résolution relative au stationnement – rues Gaudette et René-Boileau (20190330-245, 20190330-246)

12. **Travaux publics**

12.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|---------------|---|
| 12.1.1 | SA-2578-TP-19 | Travaux d'entretien et d'inspection des bornes d'incendie et de leur vanne d'isolement (20190316-193) |
| 12.1.2 | SA-2584-TP-19 | Approvisionnement en essence et carburant diesel pour le secteur est (20190330-242) |

12.1.3 SA-2585-TP-19 Fourniture d'un service de remorquage
(20190316-196)

13. **Sécurité publique**

13.1 Proclamation de la semaine de la police – 2019 (20190406-259)

14. **Urbanisme**

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

14.1.1 DDM-2018-4183 Martin Lussier - Immeuble situé au 2, rue
du Petit-Prince (20180317-159)

14.1.2 DDM-2019-4462 Dany Lefebvre - Immeuble situé au
256-260, rue Richelieu (20190330-228)

14.1.3 DDM-2019-4465 9307-7196 Québec inc. - Immeuble situé au
265, 10e Avenue (20190330-226)

14.1.4 DDM-2019-4466 Mario Goulet - Immeuble situé au 1459, rue
Gaudry (20190330-223)

14.1.5 DDM-2019-4467 Benoit Bissonnette – Immeuble situé au
1289, rue Reid (20190330-235)

14.1.6 DDM-2019-4472 Éric Thibodeau - Immeuble situé au 141,
rue De Salaberry (20190330-232)

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

14.2.1 UC-2019-4470 Claude Gravel - Immeuble situé au 101,
allée des Cigales (20190330-225)

14.3 Étude et décision relatives à un plan d'implantation et d'intégration
architecturale :

1. PIA-2019-4443 Bianca Savoie - Immeuble situé au 191, rue
Richelieu (20190406-272)

2. PIA-2019-4460 Immobilier Castco inc - Immeuble situé au
165, rue Bouthillier Nord (20190330-234)

3. PIA-2019-4469 Louise Deschamps - Immeuble situé au
772, 4e Rue (20190330-224)

4. PIA-2019-4471 Gestion Gold Legacy inc. - Immeuble situé
au 256-260, rue Richelieu (20190330-230)

5. PIA-2019-4473 Éric Thibodeau - Immeuble situé au 141,
rue de Salaberry (20190330-233)

6. PIA-2019-4478 Maria Lebaron - Immeuble situé au 129, rue
De Salaberry (20190406-269)

7. PIA-2019-4482 Guy Desrochers - Immeuble situé au 57-69,
rue Saint-Georges (20190406-270)

8. PIA-2019-4485 Valérie Dauphinais - Immeuble situé au 40-
42, rue Notre-Dame (20190413-287)

9. PIA-2019-4491 STA Architectes inc. - Immeuble situé au 148, rue Jacques-Cartier Nord (20190413-275)
10. PIA-2019-4492 Yvan Germain - Immeuble situé au 4, rue Pierre-Paul-Demaray (20190406-268)
11. PIA-2019-4493 Gestion Charles Mathieu inc. - Immeuble situé au 14, rue Notre-Dame (20190406-267)
12. PIA-2019-4498 Marie-Christine Mathieu - Immeuble situé au 615, 3e Rue (20190406-266)
13. PIA-2019-4500 Christian Poupart - Immeuble situé au 1381, chemin du Clocher (20190413-286)

14.4 Adoption des projets de règlements suivants :

14.4.1 Règlement n° 1767 (20190330-221)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- de soustraire l’usage « École secondaire ou collège » de l’application des distances séparatrices relatives aux installations d’élevage dans les zones A-1857, A-1738 et A-4009;
- de préciser les dispositions particulières pour certains terrains adjacents à la zone d’érosion.

Ces zones sont situées en zone agricole permanente, au sud de la rue des Carrières, à l’est du chemin des Ormes et à l’ouest du boulevard du Séminaire Sud »

14.4.2 Règlement n° 1784 (20190323-215)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de prolonger la période durant laquelle les abris d’auto temporaires sont autorisés »

14.4.3 Règlement n° 1788 (20190302-134)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d’autoriser dans la zone C-1499, les usages « Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d’accessoires, traitements antirouille pour véhicules, à l’exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges et véhicules hors route », « Entrepreneur en ouvrages d’art ou de génie civil » et « Entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteurs automatiques, ascenseurs, etc.) ».

Cette zone est située sur la rue des Carrières, côté nord, entre la rue Christian et le chemin du Petit-Bernier »

14.4.4 Règlement n° 1789 (20190316-198)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'inclure la totalité de la zone H-1800, à la zone H 1799.

Ces zones sont situées dans le secteur de la rue Jacques-Cartier Sud, du côté est, entre les rues Martin et Dubois »

14.4.5 Règlement n° 1790 (20190302-135)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- créer un nouvel usage «C9-06-01 – Service de refuge et fourrière d'animaux »;
- autoriser l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans la zone I-2779;
- réduire le coefficient d'occupation du sol minimal d'un bâtiment principal occupé par un usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans la zone I-2779;
- interdire l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » ailleurs dans le territoire.

Cette zone est située à l'extrémité ouest de la rue Pierre-Caisse»

14.4.6 Règlement n° 1793 (20190330-236)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser la classe d'usages « Habitation mixte » et la sous-classe « Services professionnels, techniques ou d'affaires » à même la zone P 1506 et le remplacement de son affectation principale pour l'affectation commerce et service (C).

Cette zone est située sur la rue Saint-Georges, du côté sud, entre les rues Jacques-Cartier Nord et Longueuil »

14.4.7 Règlement n° 1795

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone H-2787 à même une partie de la zone H-2785 et d'y prescrire un nombre minimal de deux (2) étages et une superficie d'implantation au sol maximale pour un bâtiment principal;
- d'assujettir la zone H-2787 au secteur de PIIA « Baillargeon »;
- de modifier certaines normes relatives à la superficie minimale d'un bâtiment dans les zones H-2785 et H-2787.

Ces zones sont situées sur l'île Sainte-Thérèse, entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, au nord de la rue des Peupliers »

14.4.8 Règlement n° 1796

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir certaines interventions au secteur de P.I.I.A « Baillargeon » et d'y ajouter des critères en lien avec l'aménagement de terrain et la conservation des arbres.

Ce secteur est situé sur l'île Sainte-Thérèse, entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, au nord de la rue des Peupliers »

14.5 Adoption des seconds projets de règlements suivants :

14.5.1 Règlement no 1740

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- permettre la garde de poules en milieu urbain pour les usages de la classe « unifamiliale » du groupe Habitation (H);
- prévoir les normes de construction et d'implantation des poulaillers et des volières »

14.5.2 Règlement no 1769

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de retirer dans la zone I-1412 les usages spécifiquement permis « Récupération ou triage du papier », « Récupération ou triage du verre », « Récupération ou triage de matières plastiques » et « Récupération ou triage de métaux ».

Cette zone est située sur la rue Saint-Michel, à l'extrémité sud du boulevard de Normandie, dans le parc industriel de Saint-Jean »

14.6 Adoption des projets de résolutions suivants :

14.6.1 PPCMOI-2019-4436 – 292 à 296A, rue Champlain (20190309-169)

14.6.2 PPCMOI-2019-4455 – 1345, rue Jacques-Cartier Sud (2019-0316-190)

14.7 Étude et décision relatives à diverses demandes de modification aux règlements d'urbanisme :

14.7.1. MRU-2018-4267 Zones H-2548 et H-2633 (rue des Plaines) (20180519-395)

14.7.2. MRU-2018-4333 Zone C-1862 (320, rue Jacques-Cartier Sud) (20190330-241)

14.7.3. MRU-2019-4437 Zones C-1065 et H-1249 (300, rue Bellefleur) (20190330-240)

14.8 Location d'un terrain à 9168-3482 Québec inc. (20190316-197)

14.9 Dépôt d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (20190413-289)

14.10 Octroi du contrat suivant :

14.10.1 SA-1162-AD-19 Réalisation du reboisement social et verdissement de type signature dans les bretelles Pierre-Caisse et de l'autoroute 35 (20190413-279)

14.11 Aménagement de terrasses sur le domaine public (20190406-261)

14.12 Signature d'un protocole d'entente de plantation d'arbres avec l'organisme Arbre-Évolution pour le « Boisé de Normandie » (20190406-258)

14.13 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme « Rues principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » - Gestion de l'animation estivale 2019 (20190316-205)

14.14 Protection du patrimoine bâti – Demande de cession de la maison Bouthillier (20190420-323)

15. **Transport et mobilité urbaine**

15.1 Signature d'un protocole d'entente avec le Regroupement des personnes handicapées région du Haut-Richelieu et le Transport adapté du Haut-Richelieu (TAHR) (20190316-188)

15.2 Signature d'un protocole d'entente avec l'Association des Pilotes et Propriétaires de Hangar de Saint-Jean-sur-Richelieu (20190323-217)

15.3 Adoption du plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées 2018-2022 (20181117-896)

16. **Avis de motion**

16.1 Règlement n° 1767 (20190330-221)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de soustraire l'usage « École secondaire ou collège » de l'application des distances séparatrices relatives aux installations d'élevage dans les zones A-1857, A-1738 et A-4009;
- de préciser les dispositions particulières pour certains terrains adjacents à la zone d'érosion.

Ces zones sont situées en zone agricole permanente, au sud de la rue des Carrières, à l'est du chemin des Ormes et à l'ouest du boulevard du Séminaire Sud »

16.2 Règlement n° 1775 (20190316-185)

« Règlement modifiant le règlement no 1467 décrétant un programme d'aide financière pour le remplacement d'un cabinet de toilette à débit régulier par un cabinet à faible débit pour les années 2016, 2017 et 2018, afin d'assouplir certaines règles »

16.3 Règlement n° 1776 (20190316-184)

« Règlement modifiant le règlement no 1683 décrétant un programme d'aide financière visant à promouvoir le remplacement d'un pommeau de douche standard par type de pommeau de douche homologué Watersense, afin d'assouplir certaines règles »

16.4 Règlement n° 1781 (20190330-250)

« Règlement autorisant la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la voie d'accès « Écho » située à l'aéroport, décrétant une dépense de 184 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.5 Règlement n° 1783 (20190316-181)

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière visant à promouvoir les produits économiseurs d'eau »

16.6 Règlement n° 1784 (20190323-215)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de prolonger la période durant laquelle les abris d'auto temporaires sont autorisés »

16.7 Règlement n° 1787 (20180922-728)

« Règlement modifiant le règlement no 1742 concernant la garde des animaux afin de permettre la garde des poules en milieu urbain »

16.8 Règlement n° 1788 (20190302-134)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser dans la zone C-1499, les usages « Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitements antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges et véhicules hors route », « Entrepreneur en ouvrages d'art ou de génie civil » et « Entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteurs automatiques, ascenseurs, etc.) ».

Cette zone est située sur la rue des Carrières, côté nord, entre la rue Christian et le chemin du Petit-Bernier »

16.9 Règlement n° 1789 (20190316-198)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'inclure la totalité de la zone H-1800, à la zone H-1799.

Ces zones sont situées dans le secteur de la rue Jacques-Cartier Sud, du côté est, entre les rues Martin et Dubois »

16.10 Règlement n° 1790 (20190302-135)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- créer un nouvel usage «C9-06-01 – Service de refuge et fourrière d'animaux »;
- autoriser l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans la zone I-2779;

- réduire le coefficient d'occupation du sol minimal d'un bâtiment principal occupé par un usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » dans la zone I-2779;
- interdire l'usage « Service de refuge et fourrière d'animaux » ailleurs dans le territoire.

Cette zone est située à l'extrémité ouest de la rue Pierre-Caisse »

16.11 Règlement n° 1791 (20190406-257)

« Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis en vue l'exécution de travaux de réfection des infrastructures pour une partie de l'avenue Landry, la rue Lavoie et une partie de la rue de Carillon, décrétant une dépense de 198 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.12 Règlement n° 1792 (20190413-284, 20190413-305)

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, quant aux normes applicables au stationnement payant à titre de projet pilote »

16.13 Règlement n° 1793 (20190330-236)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser la classe d'usages « Habitation mixte » et la sous-classe « Services professionnels, techniques ou d'affaires » à même la zone P 1506 et le remplacement de son affectation principale pour l'affectation commerce et service (C).

Cette zone est située sur la rue Saint-Georges, du côté sud, entre les rues Jacques-Cartier Nord et Longueuil »

16.14 Règlement n° 1794 (20190413-282)

« Règlement modifiant le règlement no 0687 relatif au marché public de la Place du Marché, afin de modifier la tarification »

16.15 Règlement n° 1795 (20180721-567)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone H-2787 à même une partie de la zone H-2785 et d'y prescrire un nombre minimal de deux (2) étages et une superficie d'implantation au sol maximale pour un bâtiment principal;
- d'assujettir la zone H-2787 au secteur de PIIA « Baillargeon »;
- de modifier certaines normes relatives à la superficie minimale d'un bâtiment dans les zones H-2785 et H-2787.

Ces zones sont situées sur l'île Sainte-Thérèse, entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, au nord de la rue des Peupliers »

16.16 Règlement n° 1796 (20180721-567)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir certaines interventions au secteur de P.I.I.A « Baillargeon » et d'y ajouter des critères en lien avec l'aménagement de terrain et la conservation des arbres.

Ce secteur est situé sur l'île Sainte-Thérèse, entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, au nord de la rue des Peupliers »

16.17 Règlement n° 1797 (20190413-295)

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de nature électrique ainsi que des travaux de reconditionnement des réservoirs de coagulant à la station d'épuration, décrétant une dépense de 923 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. **Règlements**

17.1 Règlement n° 1716

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de bouclage du réseau d'aqueduc, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et des travaux correctifs d'égout pluvial incluant des travaux connexes sur la rue des Plaines entre les rues Bourget et Moreau, décrétant une dépense de 260 000\$ et un emprunt à cette fin »

17.2 Règlement n° 1753

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1400, à même une partie de la zone P-1432, ainsi que la zone P-1432, à même une partie de la zone I-1400, afin que les limites de ces zones concordent avec les limites des lots;
- d'autoriser dans la zone I-1400, les usages « Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions », et « Vente en gros » et de limiter la superficie de plancher cumulative maximale occupée par ces usages;
- d'augmenter dans la zone I-1400, la hauteur maximale prescrite pour un bâtiment principal ainsi que pour un écran sonore ou visuel à 14 mètres.

Ces zones sont situées du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter »

17.3 Règlement n° 1756

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone I-1400 au secteur de PIIA « Bordures autoroutières »;
- de modifier certains critères et objectifs applicables à ce secteur de PIIA.

Cette zone est située du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter »

17.4 Règlement n° 1766

« Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis ou études en vue de la réalisation de travaux d'infrastructures décrétant une dépense de 822 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.5 Règlement n° 1770

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone I-3004 au secteur de PIIA « Habitations multifamiliales ».

Cette zone est située du côté nord de la 5e Avenue, à l'ouest de la rue Balthazard »

17.6 Règlement no 1771

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réaménagement de certains locaux du Service de police, décrétant une dépense n'excédant pas 468 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.7 Règlement n° 1773

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de reconstruction des infrastructures municipales d'une partie de la 8^e Avenue ainsi que la réalisation de travaux connexes aux travaux décrétés par le règlement n° 1574, décrétant une dépense n'excédant pas 430 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.8 Règlement n° 1774

« Règlement autorisant le remplacement de pompes dans divers ouvrages d'assainissement ainsi que l'achat et l'installation d'un système de surpression de distribution de l'eau potable à la station d'épuration, décrétant une dépense de 214 000 \$ et un emprunt à cette fin. »

17.9 Règlement n° 1777

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière pour le traitement des frênes situés sur les propriétés privées et abrogeant les règlements nos 1443, 1590, 1681 et 1682 »

17.10 Règlement n° 1778

« Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant le règlement no 1434 »

17.11 Règlement n° 1779

« Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis en vue de la construction d'une conduite d'eau potable pour la rue du Village-Boisé, décrétant une dépense de 64 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.12 Règlement n° 1780

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction d'un égout pluvial et sanitaire sur une partie de la rue McGinnis et de la 11^e Avenue incluant des travaux de voirie, décrétant une dépense n'excédant pas 697 000 \$ et un emprunt à cette fin »

18. **Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

- 18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 janvier 2019
- 18.2 Registre cumulatif des achats au 31 mars 2019
- 18.3 Approbation du règlement n° 1749 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation intitulé : « Règlement d'emprunt visant à payer les coûts de refinancement des règlements nos 603, 683, 752, 764, 782, 788 ,790 ,793, 805, 808, 948, 950, 953 ,1078, 1100, 1108, 1118, 1134, 1152, 1159, 1160, 1181, 376, 485, 631, 697, 727, 747, 763, 782, 788, 790, 793, 806, 826, 842, 868, 951, 971, 1020, 1061, 1075, 1087, 1094, 1100,1107, 1108, 1160 1181 et 1186, de la nouvelle Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »
- 18.4 Lettre de demande de la Ville La Prairie auprès du ministère des Transports du Québec concernant le chemin Saint-Jean (Route 104)

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**